



Decazeville, le **27 AVR. 2018**

Le Président

à

**Monsieur Julien SAVARY**  
**Association 2 pieds 2 roues**  
**Délégation régionale de l'AF3V**  
**5, avenue François Collignon**  
**31200 TOULOUSE**

Nos réf. : 2018/AM/D319

**OBJET : ACHEVEMENT DU PROJET DE VELOURTE V86 EN VALLEE DU LOT**

Monsieur,

Je fais suite, par la présente, à votre intervention publique lors de la réunion du vendredi 13 avril 2018, à Cahors, organisée autour du projet de Véloroute V86 en Vallée du Lot, sous l'égide de l'Entente interdépartementale de la Vallée du Lot.

En mars 2017, vous m'aviez déjà interpellé, par un courrier visant à me faire part de vos inquiétudes et plaider en faveur de l'achèvement du projet initié en rive gauche du Lot. Nous avons alors eu un premier échange téléphonique à ce sujet.

A l'été 2017, nous avons organisé une rencontre avec vous et certains de vos adhérents, au camping de Livinhac-le-Haut, au cours de laquelle vous avez pu constater la réalisation par nos soins, ce que vous avez d'ailleurs souligné sur votre site internet (VVV-Sud), de 3 petites passerelles sur les affluents du Lot, complétant ainsi le linéaire de voie verte utilisable, en rive gauche, sur cet itinéraire V86.

Ce projet, dont l'achèvement est prévu en 2019, bien avant les autres tronçons encore en souffrance entre Le Bleymard (source du Lot au Mont Lozère) et Cahors, devrait ainsi combler tous les usagers. Pourtant, vous vous êtes permis de mettre en cause publiquement Decazeville Communauté parce qu'une partie, inutile (pour la V86), dangereuse et coûteuse, du projet initialement conçu par l'ex-Communauté de la Vallée du Lot avait été abandonnée.

S'il vous appartient, à titre personnel ou en tant qu'utilisateur, de regretter l'abandon de projets de passerelles himalayennes représentant une dépense supérieure à 1,5 M€ à la charge du contribuable, ou encore d'apporter un soutien, aussi amical qu'inconditionnel, à un maire élu de notre Communauté, je me demande bien à quel titre vous vous permettez publiquement :

- de contester une décision légitime de notre Communauté, prise à la majorité des membres élus de son Bureau et de son Conseil et de la critiquer ;

- puis d'appeler les personnes présentes dans la salle à faire pression sur moi et sur ces mêmes élus pour que revenir sur cette décision légitime que vous contestez.

Je ne saurai tolérer une telle ingérence, ni de vous-même, ni de l'Association (AF3V) ou de ses adhérents au nom desquels vous prétendez vous exprimer. Comment, en effet, pouvez-vous venir dire aux représentants démocratiquement élus d'un territoire et d'une collectivité ce que doivent être leurs priorités et leurs projets et comment ils doivent exercer leurs compétences ? En qualité d'élus, nous sommes avant tout comptables de l'argent public et redevables devant nos seuls électeurs.

A l'issue des réunions de travail récemment organisées à Bozouls, puis à Cahors, sous l'égide de l'Entente interdépartementale de la Vallée du Lot et de France Vélo Tourisme, la manière dont nous allons achever la réalisation de ce tronçon de 30 à 40 km en véloroute et voies vertes autour du Lot, est désormais tout à fait claire. Quant à vos conseils, dispendieux et mal avisés, nous essaierons dorénavant de nous en passer.

Avec l'Entente et France Vélo Tourisme, nous visons une ouverture au tourisme de la V86, le plus tôt possible, sur un tracé, même provisoire mais pragmatique et continu, de plusieurs centaines de kilomètres. Nous recherchons aussi l'interconnexion aux autres véloroutes, déjà fréquentées, du « Canal des 2 mers » ou de la « Grande traversée du Volcan à vélo ».

Bien plus qu'une passerelle jetée sur le Lot, entre une route et une falaise, c'est cette mise en tourisme, à l'échelle nationale et internationale, qui drainera la clientèle recherchée et qui favorisera l'obtention des retombées économiques et commerciales espérées pour les territoires traversés.

J'espère vous avoir fait comprendre et partager notre volonté, dans ce projet, d'œuvrer dans l'intérêt général, de nos contribuables, des cyclotouristes et des futurs usagers. Vous aurez compris aussi la nécessité que chacun sache rester à la place qui est la sienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
de Decazeville Communauté



André MARTINEZ



Copie :     *Mme Marie-Hélène PRIVAT, Directrice de l'Entente interdépartementale de la Vallée du Lot*  
              *M. Philippe COUPY, Consultant France Vélo Tourisme*  
              *M. Jean-Michel REYNES, Maire de Saint-Parthem*